



Communiqué de presse

Châlons-en-Champagne le 11 mars 2009

Tout savoir sur le statut d'auto-entrepreneur

La loi de modernisation de l'économie a pour objectif d'encourager la création d'entreprise ; parmi les mesures les plus significatives figure le nouveau régime d'auto-entrepreneur destiné à offrir aux personnes qui souhaitent se mettre « à leur compte » un certain nombre de simplifications.

Si tous les français, sans exception, peuvent devenir auto-entrepreneur , il est nécessaire d'en savoir plus avant de se lancer.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons-Vitry-Ste Ménehould présente le statut d'auto-entrepreneur

**le jeudi 19 mars 2009
à 14 h 30
dans les locaux de la CCI ,
2 rue de Chastillon à Châlons-en-Champagne**

Qui peut bénéficier de ce statut ?
Qu'apporte t-il ?
Quelles en sont les contraintes ?

Toutes ces questions seront abordées afin de se faire une idée précise de ce nouveau statut et de faire, le moment venu, le bon choix.

Inscriptions obligatoires auprès Sandra DUTHIL : 03 26 21 77 79

Contact presse: Catherine BOULOY, 03 26 21 82 07